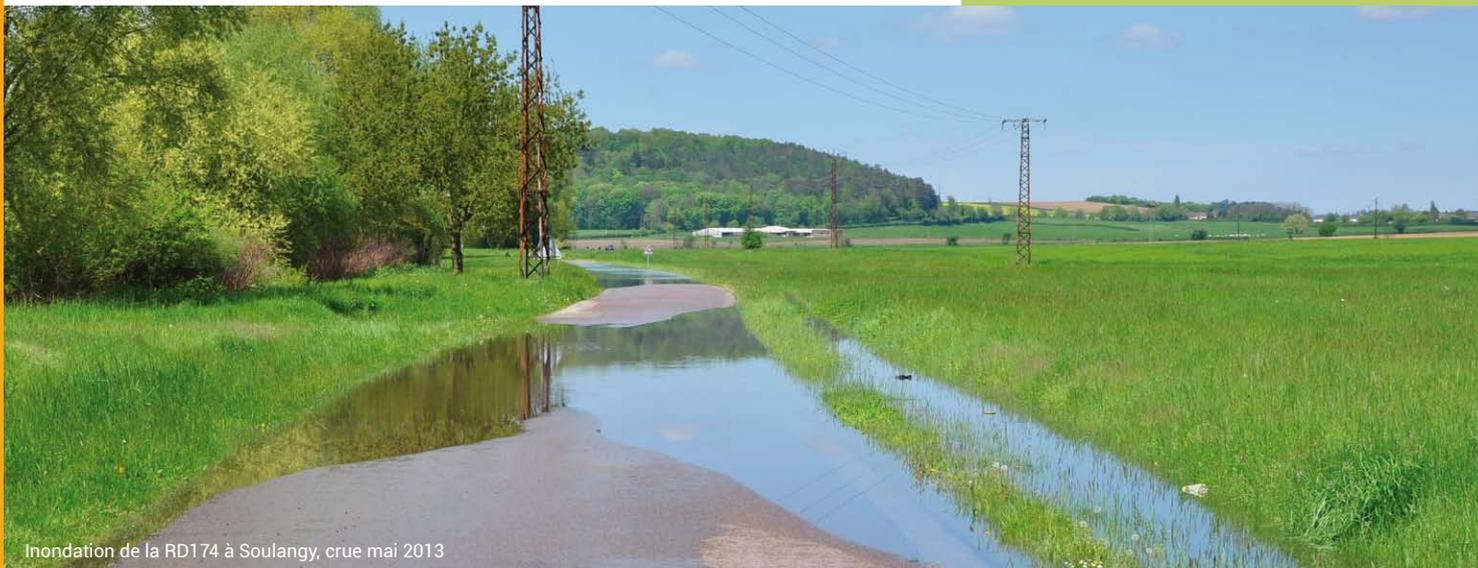




STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DU RISQUE INONDATION DU TERRITOIRE DE NEVERS



Inondation de la RD174 à Soulangy, crue mai 2013

L'inondation demeure le premier risque naturel en France et, lorsqu'elle survient, la gestion de crise constitue alors une course contre la montre qui met systématiquement en lumière la nécessité d'être bien préparé. Les dernières grandes inondations en France ont mis en évidence les difficultés rencontrées par certains territoires pour anticiper et prendre la mesure de l'évènement, alerter la population et mettre en œuvre, de manière efficace, les mesures de sauvegarde. Cela démontre bien l'utilité des trois grands piliers de la gestion des risques que sont l'information, la prévention et la protection. Et rappelons que, quel que soit le rôle du changement climatique dans la fréquence des évènements hydrométéorologiques, un lit majeur reste un lit majeur. Cet espace façonné par un cours d'eau au fil des crues reste donc potentiellement inondable, nous ne pouvons le nier. Notre Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation souligne bien notre pleine conscience de ce risque et notre volonté d'agir dans les trois axes essentiels : informer, prévenir et protéger.

Cette nouvelle lettre d'actualité vous rend compte des avancées de notre stratégie : confortement des digues domaniales et communales, entretien du lit de la Loire, affichage en temps réel des cotes ou encore lancement des diagnostics de vulnérabilité au risque inondation des habitations qui vous permettront d'évaluer le coût des mesures à mettre en œuvre, par ordre de priorité, pour sécuriser votre logement.

Autant de thématiques fondamentales, abordées au travers d'actions concrètes, qui nécessitent de poursuivre la dynamique dans laquelle nous nous sommes engagés depuis plusieurs années, en parfaite coordination avec l'Etat et en concertation avec tous les acteurs de la gestion des risques. Une mobilisation collective indispensable pour améliorer nos connaissances et nos pratiques afin de progresser dans les domaines de la prévention et de la gestion de crise. La protection dans ce domaine n'est pas non plus négociable quand plus de 12 000 de nos concitoyens se trouvent en zones inondables.



Denis THURIOT
Président de la Communauté d'Agglomération de Nevers
Maire de Nevers
Président du Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs
Co-président de la Commission Mixte Inondation

PARTENAIRES



Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

CONTACTS

Mathieu Parmentier - Chargé de mission PAPI
03.86.61.81.60 - mparmentier@agglo-nevers.fr
Éric Bastaroli - Chef du service Risques Environnement et Patrimoine bâti
Hubert Fallet - Directeur de l'environnement infrastructures et développement durable
Nevers Agglomération
124 route de Marzy - CS 90041, 58027 Nevers cedex
www.agglo-nevers.fr
www.inondations-agglo-nevers.com

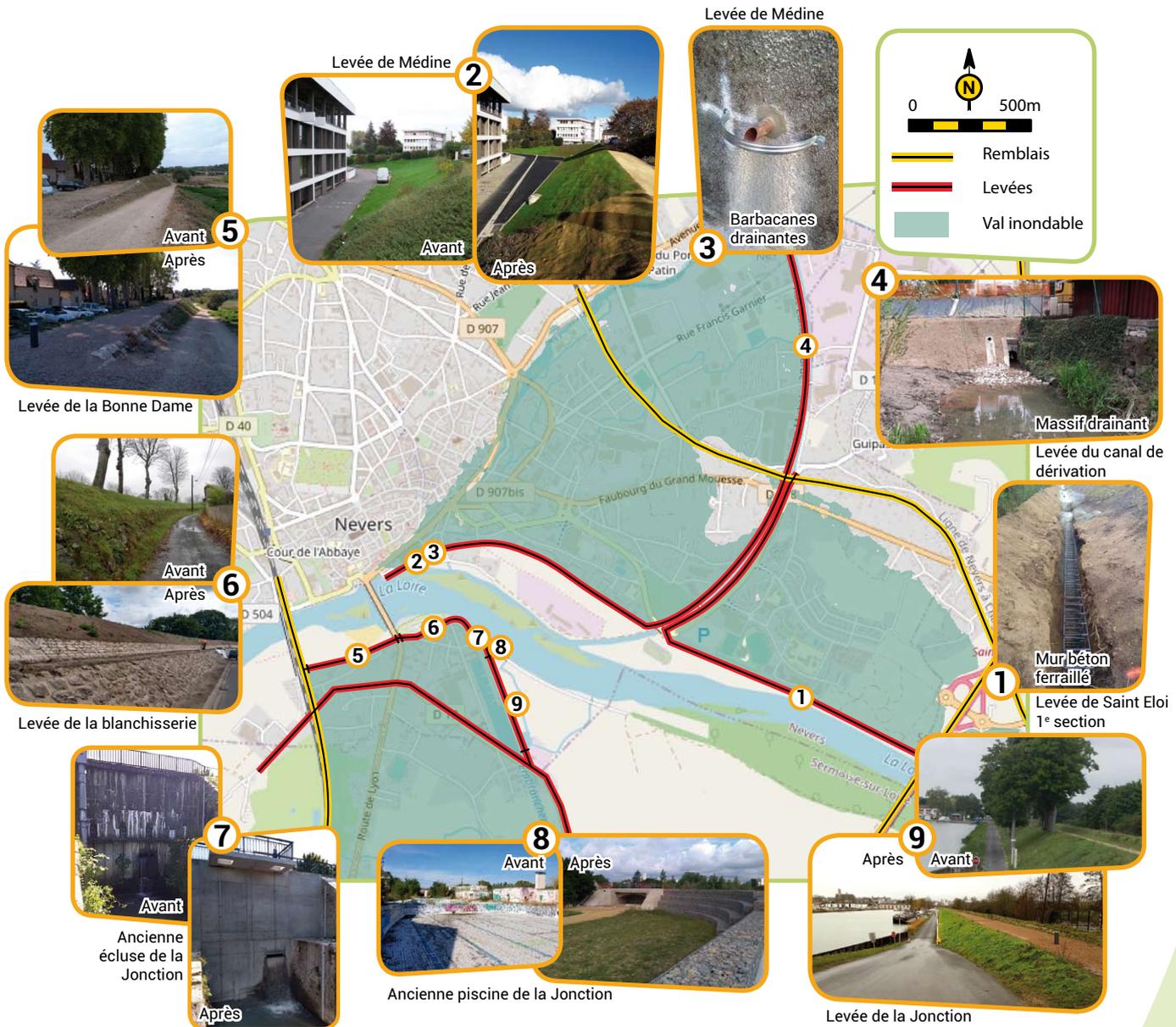
La Lettre de la stratégie Nevers : juin 2021
Directeur de la publication : Denis Thuriot
Rédaction : Services de Nevers Agglomération
Conception graphique : Alex Céalis
Crédits photos : BDOrtho® - ©IGN Paris, Nevers Agglomération, DDT58.
Impression : Inore Groupe Impression
Distribution : La Poste
Tirage à 40 000 exemplaires



LES ACTIONS EN COURS SUR LE

Rive droite : Les digues communales ont été confortées durant l'été 2020. Le traitement de quatre points de fragilité permet aujourd'hui d'avoir un niveau de sureté des digues de l'ordre d'une crue deux centennale (1 chance sur 200 qu'elle se produise dans l'année). Le coût des travaux s'est élevé à 380 000 € HT. La seconde étape de la fiabilisation des digues en rive droite vise à sécuriser les ouvrages pour les crues majeures (supérieures à T200) afin d'éviter les brèches. Les projets de déversoirs sont aujourd'hui en phase étude.

SÉCURISATION DU SYSTÈME D'ENDIGUEMENT DU VAL DE NEVERS :



Rive gauche : Les travaux de la phase 1 sont finalisés depuis septembre 2020. Ils auront duré 11 mois et auront coûté 3,43 M€ HT. L'ensemble de ces travaux permettent aujourd'hui aux digues confortées de résister à des crues de fréquence de retour deux-centennale.

Une seconde tranche de travaux se déroulera sur la période 2021-2022, notamment sur la digue de Sermoise sur laquelle se trouve la RD13. En préalable, une campagne de coupe des arbres a eu lieu durant l'hiver 2021. Cette seconde phase concerne la sécurisation d'un système d'endiguement en rive gauche par la création d'un déversoir.

TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION

AFFICHEURS DÉPORTÉS



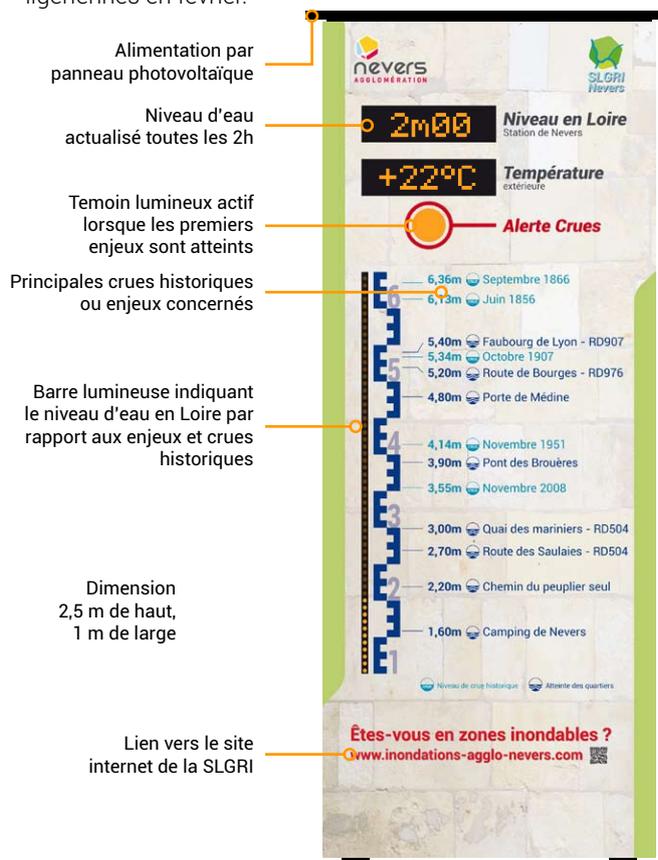
Fourchambault – Quai de Loire

Les afficheurs permanents digitaux des cotes de Loire sont installés et opérationnels depuis mi-décembre 2020.

Nevers – Faubourg de Lyon



L'objectif de ces équipements est de maintenir la conscience du risque, de donner des repères à la population et de l'informer en temps réel en période de crue. Les usagers du pont de Loire ont pu notamment le vérifier lors de l'épisode de montée des eaux ligériennes en février.



DIAGNOSTIC VULNÉRABILITÉ

Vous êtes propriétaire d'un logement situé en zone inondable ?

Nevers Agglomération vous accompagne afin d'adapter votre logement au risque d'inondation et d'obtenir des aides financières, dans le cadre du dispositif ALABRI.

- ▶ Ce diagnostic permet d'identifier des solutions personnalisées pour réduire la vulnérabilité aux inondations.
- ▶ En proposant des mesures structurelles et une organisation adaptée en cas d'inondation, il favorise la mise en sécurité du foyer.
- ▶ En cas de nécessité de travaux, ceux-ci peuvent en partie être financés sous conditions (*). Un accompagnement sera proposé pour le montage du dossier de demande de subvention.

* Financement sous condition : Le taux maximum de la subvention est fixé à 80% des dépenses éligibles, sur la base de 50% de la valeur vénale du bien et limité à 36 000€.

DIAGNOSTIC
GRATUIT
PERSONNALISÉ
CONFIDENTIEL



TRAVAUX
SUBVENTIONNÉS

JUSQU'À SANS
80% CONDITION
DE REVENUS

RENSEIGNEMENT
INSCRIPTION &

09 74 76 93 52
alabri.neversagglo@osgapi.com



FOCUS SUR...

LE SABLE DANS LA LOIRE : LE VRAI DU FAUX

Le sable dans le lit, c'est naturel et normal

VRAI Un cours d'eau a deux principales fonctions : assurer l'écoulement des eaux et le déplacement des sédiments (graviers, sables) vers l'aval. Selon les rivières, la quantité de sédiments transportée se compte en dizaines de milliers de tonnes par an.

Les apports de sable et les débits ne sont pas constants dans le temps. Ils fluctuent en fonction des saisons. Le lit de la rivière s'ajuste donc continuellement : il se déplace, des chenaux se forment et changent de position, des bancs de sables apparaissent et disparaissent. Donc un cours d'eau avec du sable est signe d'un bon fonctionnement.

Il y a trop de sable, il faut reprendre le dragage en Loire

FAUX L'extraction de matériaux alluvionnaires dans le lit mineur a été une pratique ancienne. Après 1945, la forte croissance, le besoin de reconstruction, ont accru de manière inconsidérée les prélèvements dans les cours d'eau. La mécanisation des techniques d'extraction a bien évidemment accéléré le processus.

Il a été retiré plus de sable que la Loire pouvait en transporter. Ce déficit de sédiments créé par les extractions massives a provoqué l'enfoncement du lit.

Cet enfoncement abaisse le niveau de la nappe phréatique et fragilise, voir ruine les ouvrages d'art. On peut citer le pont Wilson à Tours qui s'effondre en 1978 en raison d'affouillement sous les piles du fait de la disparition du sable.

Il y a plus de sable qu'autrefois

VRAI En comparaison à la période des extractions, il y a aujourd'hui plus de bancs de sable dans le lit. Le sable était alors extrait en continu, empêchant les bancs de sable de se former. Le lit de la Loire était maintenu dans cet état artificiel à cause des dragages.

FAUX En comparaison à la période avant les extractions massives, il n'y a pas plus de bancs de sable dans le lit de la Loire.

Un autre phénomène renforce l'idée qu'il y a plus de sable : l'enfoncement du chenal principal fait que les bancs de sable et les îles sont moins souvent sous les eaux puisqu'il faut un niveau d'eau plus important pour les recouvrir et potentiellement ils sont plus souvent visibles. Ainsi il y a moins de sable mais on le voit plus.

Tout ce sable aggrave les inondations

FAUX La Loire transporte autant de sable qu'elle a d'énergie pour le transporter. Par conséquent si nous lui retirons du sable elle va éroder les berges et creuser le lit pour retrouver la masse de sable nécessaire à dissiper son énergie. Cela a d'ailleurs été très caractéristique des années qui ont suivi les extractions massives avec des érosions record sur les berges de Loire par endroits.

Par ailleurs l'enfoncement du lit favorise le développement du sable sur les bancs. La végétation arbustive et arborée (saules, peupliers) s'installent sur les bancs plus souvent exondés et se fixent à l'aide des racines. Ces massifs de végétation forment de véritable écran jusqu'à former des îles arborées qui limitent l'écoulement en cas de crue. Dans certains cas cela peut être très dommageable sur les traversées urbaines comme sur le val de Nevers ou le val de la Charité-sur-Loire.

Les bancs de sable participent à l'amélioration de la qualité de l'eau

VRAI Le sable permet l'autoépuration du fleuve : les bancs de sable jouent un rôle de filtre et épure l'eau grâce à la faune et à la flore qui s'y développent, contribuant ainsi à améliorer sa qualité. La présence de sable est indispensable à l'écosystème global de la Loire.

LE SAVEZ-VOUS ?

À Nevers, l'eau potable est issue de l'eau de la Loire. Ainsi, plus la ressource est de bonne qualité, moins il y a besoin de traitement pour la rendre potable.

La Loire en aval du bec d'Allier

